

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=95



Épreuves de spécialités du Bac

- Actualités - Baccalauréat -

Date de mise en ligne : vendredi 15 avril 2022

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

FO a posé la question de leur mode d'organisation, lors du [CTA du 5 avril](#). Une pétition spontanée, non syndicale, circule actuellement parmi les collègues d'éco-gestion. **Nous revendiquons l'établissement d'ordres de mission pour les corrections, qui décharge les enseignants concernés de leurs cours** pendant les périodes impactées par la surveillance et la correction des épreuves.

SG : Voici les conditions définies par le ministère.

- **9 et 10 mai**
Révisions pour les terminales
- **11, 12 et 13 mai, de 14h à 18h chaque jour**
Epreuves de spécialités : conditions d'examen avec un élève par table, mais pas d'obligation d'annuler les cours des autres classes si le lycée a assez de salles pour les maintenir et si le chef d'établissement le souhaite.
- **Lundi 16 mai**
Réunions d'entente
- **Du 17 mai au 7 juin**
12 jours de correction sur copies numérisées, sans décharge de cours mais avec rémunération de **5 Euros par copie** (non divisible : 5 Euros par prof même s'il y a deux correcteurs comme en HLP). Les lots seront vraisemblablement d'environ **35 copies par correcteur**.

FO : C'est un **recul sans précédent** pour des conditions d'examen.

SG : Pas de décharge de correcteurs prévue car peu de copies, et bcp de cours ont sauté dans l'année. Vous n'aurez pas cours pendant les épreuves, donc ça compense, et vous êtes payés pour les copies, donc pas de temps en plus.

FO : Mais c'est pour les corrections qu'on a besoin de temps. Par ailleurs, avec le fiasco des corrections de philo en juin dernier, nous sommes **opposés à la numérisation des copies** : pour la numérisation, le travail retombe forcément sur des agents qui doivent poursuivre leurs tâches ordinaires en même temps qu'ils assurent ces tâches fastidieuses et très longues ; et pour les correcteurs, les conditions de correction ne sont pas appréciées des collègues.

SG : Il y aura et il y a eu un accompagnement de la DEC avec des tests, des résolutions de pb et des conseils. Il y a un enjeu de sécurisation et de distribution des copies. Au départ il y a un inconfort, et avec les ajustements pour rendre ergonomique la correction, cela finit par être un progrès pour les correcteurs, malgré leurs réticences de départ. On ne reviendra pas en arrière. Il nous faudra en reparler, mais avec le chef de la DEC pour + de précision.

NB : Après le CTA, nous avons eu des remontées d'établissement : d'après les premières convocations envoyées, les élèves d'une même spécialité peuvent ne pas passer leur épreuve le même jour, car il y a trop de combinaisons de spécialités possibles pour qu'on puisse faire passer les épreuves à tous les élèves d'une spé le même jour !!

Pour **FO**, c'est inadmissible.

Et chez vous, comment ça se passe ?

Un préavis de grève a été déposé par le SNFOLC pour couvrir toute initiative. Faites-nous remonter les revendications de votre établissement. Nous appuierons vos demandes, nous les ferons connaître aux autres lycées. Nous pouvons aussi vous aider à tenir des HIS à la rentrée sur ce sujet. Merci de vos informations locales ! Faites-nous remonter les modalités d'organisation dans vos lycées ! **Nous appelons tous les collègues à se réunir** pour définir leurs revendications et pour s'organiser. **FO continue à revendiquer le retour à un bac fondé sur des épreuves nationales, terminales, disciplinaires, ponctuelles et anonymes.**

Pour rappel, [vous pouvez également signer la pétition](#) pour un report des épreuves de spécialités en juin.